

22 jan 2021 -16:18

Appartient à Conseil des ministres du 22 janvier 2021

Délais de paiement pour les cotisations dues à l'ONSS pour le 1er et 2e trimestre 2021

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne et du ministre des Affaires sociales Frank Vandembroucke, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif aux délais de paiement pour les cotisations dues à l'Office nationale de sécurité sociale pour le premier et le deuxième trimestre 2021.

L'avant-projet vise à prolonger la mesure des plans de règlement à l'amiable "particuliers" pour les employeurs touchés par les conséquences socio-économiques du coronavirus pour les premier et deuxième trimestres de 2021. Contrairement aux plans de paiement par tranches "classiques", ces plans de paiement par tranches "particuliers" n'impliquent pas, en principe, la perception de majorations de cotisation, d'indemnités forfaitaires et/ou d'intérêts de retard. Cette proposition vise également à étendre la non-application de l'indemnité forfaitaire en cas de non-respect des obligations relatives aux avances, pour ce qui concerne les avances relatives aux premier et deuxième trimestres de 2021.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de
l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique

Rue de la Loi, 23

1000 Bruxelles

Belgique

<https://vandenbroucke.belgium.be>

info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel

Porte-parole (FR)

+32 494 50 88 98

france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman

Porte-parole (NL)

+32 476 28 83 13

arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans

Porte-parole (NL)

+32 495 25 47 24

jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be